

n°12

Construction et Pose d'un Platelage

Définition

Cheminement en bois surélevé posé sur un espace naturel sensible (généralement humide) afin d'en permettre l'accès tout en évitant une dégradation par piétinement.

Etat initial

- De plus en plus, les sites naturels sont fréquentés par une population en quête d'une nature préservée, simplement pour profiter d'un paysage remarquable ou pour observer certaines espèces rares ou protégées. Cette fréquentation peut engendrer des dégradations si le public n'est pas suffisamment informé et/ou sensibilisé sur la fragilité du site et de ses habitats.

Objectifs

- Assurer une protection des sites naturels tout en offrant un accès au public sur un secteur non praticable, même à pied (ex : tourbière, marais...). Le platelage permet aussi de canaliser les visiteurs.
- Permettre un accès sur des terrains instables, aux personnes ayant des difficultés motrices (selon l'équipement prévu).

Choix des matériaux

L'essence principalement utilisée est le pin, plus particulièrement le sapin rouge du Nord (ou pin sylvestre) et le pin maritime (ou pin des Landes) issus de forêts convenablement gérées, traités aux sels hydrosolubles sous pression en autoclave (classe 4, selon la norme EN 335).

D'autres essences comme le chêne ou le châtaigner sont utilisées en raison de leurs qualités imputrescibles naturelles. Privilégier les essences locales, moins coûteuses et adaptées à la région.

Le bois utilisé peut s'obtenir sous deux formes :

- Forme brute (non rabotée) : aspect plus rustique du cheminement et coût moindre – à utiliser pour les longs cheminements et là où le risque d'apparition de mousses et algues est faible (sinon très glissant).
- Forme rabotée et souvent accompagnée d'un rainurage antidérapant : sécurité supplémentaire et esthétisme, mais coût élevé – à utiliser pour l'accueil de tout type de public et en milieu humide (risque de mousse).

Caractéristiques

Selon la limite d'accueil que l'on se fixe, le platelage devra observer une certaine largeur, avoir ou non des "chasses-roues" pour fauteuils, des rambardes de sécurité (garde-corps), un troisième bastaing au milieu de la structure ou de l'ossature pour permettre de supporter un plancher plus large. Des élargissements pourront aussi être étudiés aux endroits stratégiques afin que deux fauteuils puissent se croiser sans se gêner.

Pour toutes ces réalisations, l'association «les Blongios, la nature en chantiers» travaille en partenariat avec M. Alain VANDERBECKEN de l'Atelier «Tétras» spécialisé dans les aménagements extérieurs sur site naturels.

Atelier Tétras

5, rue de Ferquent - 62164 Ambleteuse

Tél / Fax : 03 21 32 67 40

Installation des portiques

- Placer le portique dans les trous : ajuster l'alignement du "H" sur les repères A et B et le centrer par rapport à ces mêmes repères (=). (voir fig.2)
- Quand le portique est bien calé dans son logement, combler avec la terre issue du creusement des trous et bien tasser au fur et à mesure.
- Si le milieu est assez humide, la terre se tasse doucement et le "H" est susceptible de bouger légèrement. Notre conseil : laisser la terre reposer une nuit, vérifier le lendemain matin avant de continuer le travail et ajuster si nécessaire (délicatement à la masse ou à la barre à mine).

Pose du plancher (voir fig. 4)

- Les planches sont centrées sur les bastaings avec un écartement minimum et régulier (1 à 2,5 cm maxi – 1,5 cm maxi si accueil de personnes en fauteuil) pour éviter de se coincer les pieds et pour améliorer l'accroche des chaussures (antidérapant par temps de pluie)
- Les planches n'étant pas toutes identiques et le platelage pas toujours en ligne droite, il faut généralement rectifier le plancher en dessinant le tracé sur les planches puis les scier.
- Dans les courbes serrées, il est nécessaire de tailler les planches en fuseau pour pouvoir "tourner" le platelage.

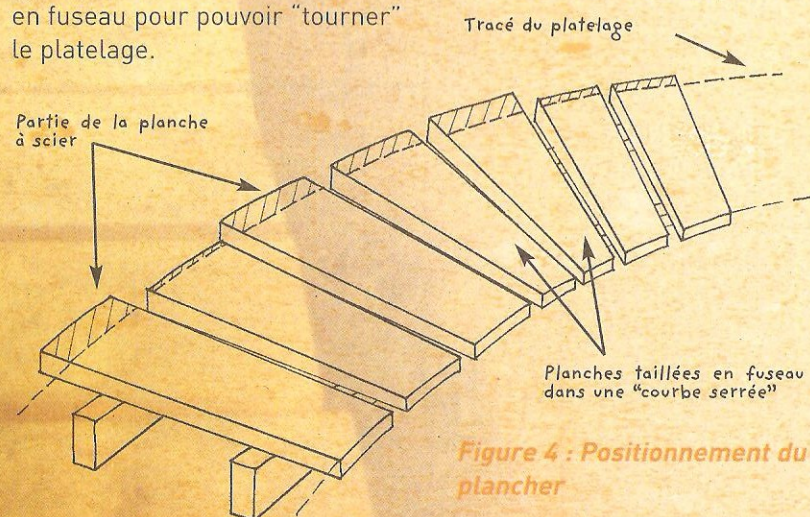


Figure 4 : Positionnement du plancher

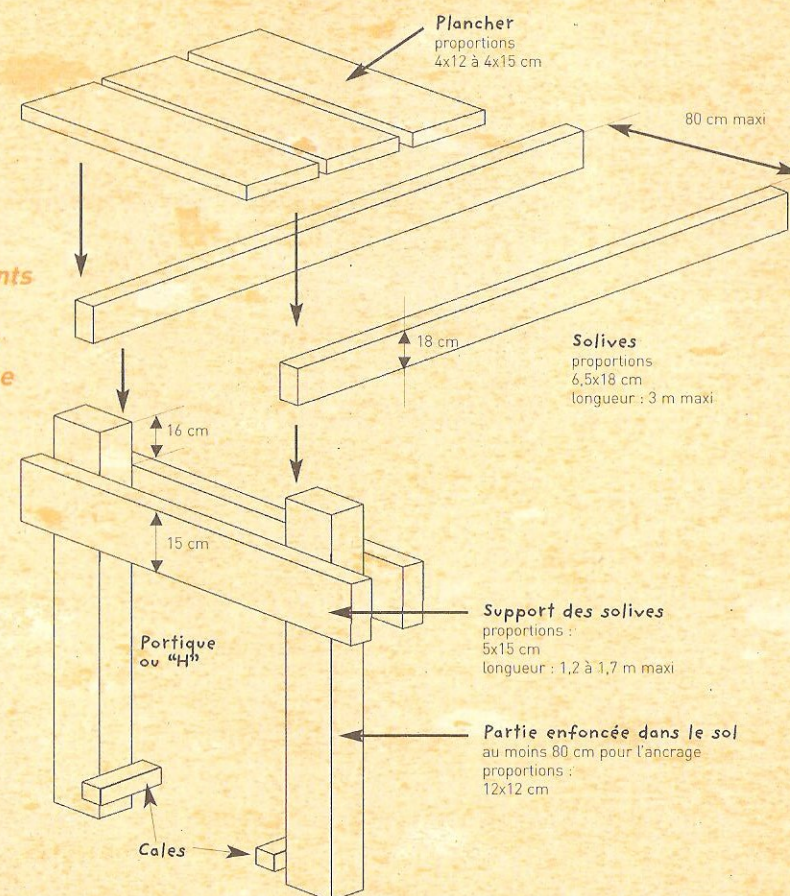
Technique

La technique que nous vous présentons est utilisée par l'association, mais il en existe d'autres... (voir fig. 1)

Un platelage c'est comme un pont pas très haut composé de trois parties :

- Les portiques, composés de pilotis et de traverses (aussi appelés "H" à cause de leur forme)
- Les solives (bastaings), posées sur les portiques, comme des rails
- Les planches, posées sur les solives, formant un plancher sur lequel on peut se promener au sec

Figure 1 :
Les différents éléments constituant un platelage



Travail à réaliser par les bénévoles

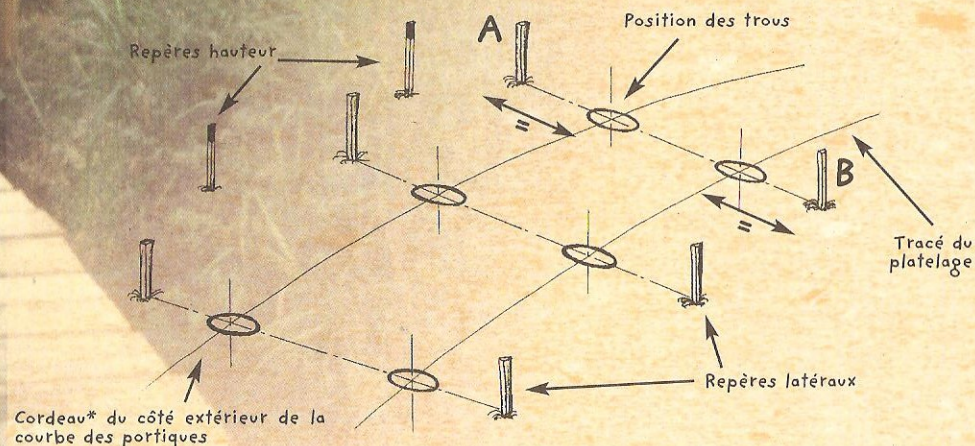


Figure 2 : positionnement du platelage

Préparation du terrain si nécessaire

Scrapage*, arrachage de "touradons" : enlever la végétation trop importante qui pourrait gêner la construction.

Positionnement latéral du platelage (voir fig.2)

- 1 - Positionner les repères afin de constituer le tracé grossier du platelage (l'angle doit être compris entre 0 et 30° dans la majorité des cas)
- 2 - Affiner le tracé au cordeau pour dessiner une belle courbe
- 3 - Placer les piquets repérant la position des trous
- 4 - Placer latéralement les piquets repérant la position du portique à environ 0,70 m des trous.

Positionnement vertical du platelage

A l'aide d'un "niveau à lunette", pose des "repères hauteur" permettant de caler exactement l'enfoncement des "H" dans le sol et donc d'avoir une hauteur correspondant au profil "en long" souhaité (hauteur pas nécessairement constante car il peut être nécessaire de monter ou descendre).

* Voir glossaire

Le platelage est très souvent installé dans une zone humide, donc inondable. La hauteur du plancher se détermine en fonction de l'esthétisme du site et du niveau maximum des plus hautes eaux. Cependant celui-ci peut être inondé sur une courte période.

Creusement des trous

- Creuser les trous à l'aide d'une tarière ou à la bêche et à la pelle.
- La profondeur des trous doit être au minimum de 0,80 m (fondation "hors gel" pour assurer la stabilité par tous les temps. Un peu plus si le sol est mou.
- La hauteur hors sol du platelage doit souvent être limitée (esthétique / paysage). Si elle doit être élevée, augmenter l'ancrage au sol et/ou contreventer les portiques.
- La cale sert à éviter le soulèvement du platelage (poussée de la nappe phréatique) donc c'est un ancrage. Elle peut aussi améliorer la portance et diminuer les frottements en terrain mou (ex : tourbière).
- Attention à ne pas trop creuser : il vaut mieux ajuster la profondeur au fur et à mesure plutôt que d'avoir à reboucher le trou.
- À l'aide des "repères hauteur", vérifier la profondeur au niveau à bulle + règle + gabarit de mesure (voir fig.3).

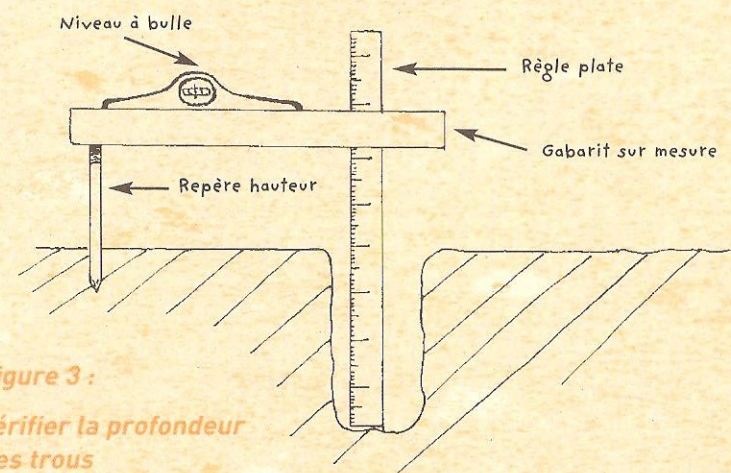


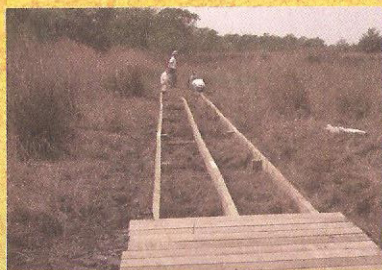
Figure 3 :
vérifier la profondeur
des trous



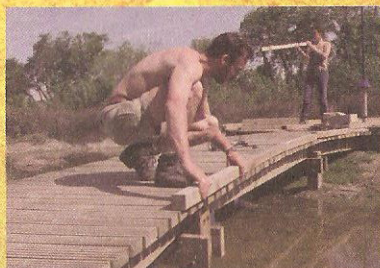
Pose des solives



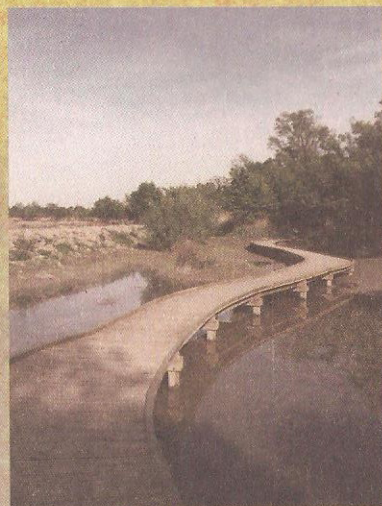
Pose des portiques



Pose du plancher



Pose des chasse-roves



Platelage terminé avec zone de croisement pour personnes à mobilité réduite

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement

23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56

Site Web : <http://lesblongios.free.fr>

E.mail : lesblongios@free.fr